

DPC

Publié le 12 février, 2019

L'agence nationale du DPC a publié en début d'année de nouvelles règles de gestion du DPC pour 2019 entraînant beaucoup de retard dans la validation des dossiers. Les dossiers ont pourtant été déposés par nos équipes fin novembre dès l'ouverture de la plateforme.

Les cours de perfectionnement DPC lors du CPLF 2019 ci-dessous viennent juste d'être validés. Il est donc urgent pour les médecins intéressés de s'inscrire au plus vite sur mondpc.fr pour les libéraux et par convention pour les hospitaliers.

Annabelle Vicente restera disponible ce weekend et jusqu'à l'ouverture du congrès pour valider vos inscriptions et répondre à vos questions (pneumodpc@gmail.com).

INSCRIVEZ-VOUS VITE, VOUS AVEZ JUSQU'AU 24 JANVIER MINUIT - Programme :

CPLF 2019 - CP01 Asthme - Référence N° 40001900004

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 25 janvier 2019 (10h-13h)

PRÉSIDENT(S) : MAGNAN Antoine, Nantes, LAURENT Philippe, Pau

- Asthme et obésité. BOURDIN Arnaud, Montpellier
- Asthme de la femme. RAHERISON-SEMJEN Chantal, Bordeaux
- Asthme et urgence. MANGIAPAN Gilles, Créteil
- Asthme et BPCO : une seule maladie ? PISON Christophe, Grenoble
- Prise en charge de l'asthme sévère à éosinophile. DIDIER Alain, Toulouse

CPLF 2019 - CP02 Cancérologie - Référence N° 40001900005

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 25 janvier 2019 (10h-13h)

PRÉSIDENT(S) : LOCHER Chrystele, Meaux, CADRANEL Jacques, Paris

- Les standards de la prise en charge chirurgicale (vidéo, lobectomie, curage, chirurgie limitée, fast-track) ASSOUD Jalal, Paris
- Quelles stratégies thérapeutiques pour les CBNPC localement avancés ? LEPECHOUX Cécile, Villejuif
- Immunothérapie et CBNPC de stades avancés : indications et marqueurs prédictifs. MAZIERES Julien, Toulouse
- CBNPC de stade avancé avec addiction oncogénique (mutations de l'EGFR, mutation ALK et ROS). WISLEZ Marie, Paris
- Les essais thérapeutiques innovants. BARLESI Fabrice, Marseille

Evaluation des pratiques professionnelles : Participation à au moins 2 Réunions de Concertation Pluridisciplinaire telles que définies par la Loi et selon le Plan Cancer et dûment enregistrée auprès d'un centre de coordination en cancérologie (3C), au cours desquelles sont présentés des dossiers patients d'oncologie thoracique, que ce soit par la personne inscrite au DPC ou par d'autres confrères.

CPLF 2019 - CP03 Endoscopie - Référence N° 40001900011 *

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 25 janvier 2019 (10h-13h)

PRÉSIDENT(S) : VERGNON Jean-Michel, Saint-Etienne, DOUADI Youcef, Saint-Quentin

- Prise en charge d'une opacité distale. VERGNON Jean-Michel, Saint-Etienne
- Mise au point en 2019 des techniques de bronchoscopie interventionnelle. MARQUETTE Charles-Hugo, Nice
- Prise en charge du ganglion pathologique. JOUNIEAUX Vincent, Amiens
- Actualisation en 2019 des recommandations de bonne pratique en endoscopie. DAYEN Charles, Saint-Quentin

CPLF 2019 - CP04 Environnement - Pollution atmosphérique, réchauffement climatique et santé respiratoire - Référence N° 40001900007

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 25 janvier 2019 (10h-13h)

PRÉSIDENT(S) : DEBIEUVRE Didier, Mulhouse, DE VUYST Paul, Bruxelles

- Diesel et santé respiratoire : physiopathologie. CAILLAUD Denis, Clermont-Ferrand
- Pollution atmosphérique et effets respiratoires aigus. CHARPIN Denis, Marseille
- Pollution atmosphérique et effets respiratoires à long terme. ANNESI-MAESANO Isabella, Paris
- Conseils pratiques. HOUSSET Bruno, Créteil

- Influence des émissions du trafic routier sur la qualité de l'air. SARTELET Karine, Marne-La-Vallée

CPLF 2019 - CP07 Réhabilitation respiratoire - Référence N° 40001900010 *

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 25 janvier 2019 (10h-13h)

PRÉSIDENT(S) : LE TREUT Jacques, Aix-En-Provence, COSTES Frédéric, Clermont-Ferrand

- Analyse de la bibliographie 2018. SURPAS Pascale, Charnay
- « Sport sur ordonnance » : quelle articulation pratique avec la réhabilitation respiratoire ? COSTES Frédéric, Clermont-Ferrand
- Comment évaluer le programme éducatif de la réhabilitation respiratoire ? De la demande de l'ARS à la vraie vie. BAJON Daniel, Balma
- Particularités de la réhabilitation respiratoire dans la fibrose pulmonaire. HERENGT Frédéric, Dieulefit

CPLF 2019 - CP09 VNI - Référence N° 40001900017 *

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 25 janvier 2019 (10h-13h)

PRÉSIDENT(S) : PERRIN Christophe, Monaco, GONZALEZ-BERMEJO Jésus, Paris

- Principes de fonctionnement et effets physiologiques de l'oxygénothérapie à haut débit. ARNAL Jean-Michel, Toulon
- Oxygénothérapie à haut débit versus VNI au cours de l'insuffisance respiratoire aiguë hypoxémiant. GIRAULT Christophe, Rouen
- Y a-t-il une place pour l'oxygénothérapie à haut débit dans le traitement de l'insuffisance respiratoire hypercapnique aiguë ou chronique ? RABEC Claudio, Dijon
- VNI versus oxygénothérapie à haut débit au cours de la fin de vie. PERRIN Christophe, Monaco

*** (en cours de validation finale par l'agence)**

Comment s'inscrire au DPC lors du CPLF 2019 ?

L'inscription au CPLF ne vaut pas inscription à un programme DPC. Les 2 inscriptions sont indépendantes.

Pour vous inscrire à un programme DPC vous devez suivre les étapes suivantes :

*** Si vous êtes libéral :**

1) Se connecter à son profil sur www.mondpc.fr

2) S'inscrire au programme sélectionné

* Cliquer sur « Recherche Action, (dans la bande latérale gauche orange)

* Saisir la référence du programme ANDPC : 4000180000X puis cliquer sur « Rechercher »,

* Cliquer ensuite sur « Détail Action de DPC »

* Puis cliquer sur « s'inscrire » en bas de page

3) Vous recevrez un mail de l'ANDPC qui confirmera votre inscription

*** Si vous êtes hospitalier :**

1) Envoyer un mail de demande d'inscription à pneumodpc@gmail.com mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention

2) Effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC

3) Après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à pneumodpc@gmail.com - Voilà vous êtes inscrits !

Bien cordialement,
Dr Mathieu Larrousse,
Président de PneumoDPC